

Les agents de l'EPSM des Flandres ne sont pas responsables de la destruction de la Psychiatrie.

Depuis de nombreuses années la CGT dénonce le manque de moyen en psychiatrie notamment pour l'EPSM des Flandres. **La psychiatrie est le parent pauvre de la santé et l'EPSM des Flandres de la Psychiatrie du Nord.**

Depuis quelques mois nous en faisons tous le constat. L'EPSM des Flandres est devenu la triste vitrine du délabrement du système de soins en psychiatrie.

Qu'ont fait nos dirigeants? Diminuer le nombre de psychiatres formés, réformer les études de psychiatrie amplifiant le manque d'interne sur notre établissement, supprimer la possibilité d'avoir des internes de médecine générale... L'ARS nous informe qu'ils ne sont pas au courant : de qui se moque-t-on ?

La Direction va passer à l'offensive pour le recrutement : qu'ont-ils fait depuis 10 ans ???? Ils font appel à des « chasseurs de tête » pour recruter des médecins. Ah !!! le langage managérial, le but est de recruter et non de leur couper la tête, ne vous inquiétez pas. Selon eux nous ne communiquons pas positivement, ce qui ne faciliterai pas les recrutements. **COMMENT COMMUNIQUER DE FAÇON POSITIVE QUE L'EPSM VA MAL ET QUE LES AGENTS ET PATIENTS SONT EN SOUFFRANCE ???**



Le bulldozer est en marche !!!

La Direction communique **en juin 2021**, dans 2 revues, **NON NON vous ne rêvez pas en juin 2021 :**

« L'approche territoriale de la santé des populations et de l'offre de soins que sous-entend la constitution du GHT est totalement en phase avec la sectorisation déjà à l'œuvre en psychiatrie. Autrement dit, la logique du GHT ne contredit pas l'organisation sanitaire spécifique de la psychiatrie, basée sur le secteur. Elle la renforce plutôt... », « une culture commune et une solidarité inter-établissements se construisent...l'exemple le plus concret est le renfort apporté aux équipes médicale de l'EPSM Val de Lys Artois. Le risque pour l'établissement était de devoir fermer 2 secteurs de psychiatrie », « L'objectif ultime : l'égal accès de tous à des soins de qualité sur le territoire », « afin d'améliorer le service rendu aux patients et d'assurer une égalité d'accès aux soins pour tous »...

Toutes ces bonnes intentions sont en totale contradiction avec le projet de restructuration. Ce projet est prévu dans un temps record. Du jamais vu...

Les rumeurs n'en sont plus. Lors de la réunion de dialogue social du vendredi 17 septembre, la Direction informe :

- **Au 1er janvier 2022, il restera 3 psychiatres pour le G05-G06** dont 2 physiquement présents, auquel vient se rajouter le départ très probable d'un pédopsychiatre (le projet d'hôpital de jour est donc suspendu).
- **Instauration dans les semaines à venir d'une astreinte unique de psychiatre sur l'ensemble de l'EPSM.** Pour la CGT, il existe un risque réel de reproduire sur le littoral ce que nous vivons sur la Flandre Intérieure. Sous prétexte de « soulager l'astreinte », la Direction en profite pour **diminuer des lits d'admission sur la Flandre Intérieure à 30 lits au plus tard le 1 novembre.**

• La Direction envisage de « regrouper les espaces » :

- **Le P4 s'installerait au G2-G3** pour ne pas perturber, par exemple, un patient qui a « une chambre adaptée ». **La CGT a invité la Direction à venir voir la chambre adaptée, ils auront tous leurs sens en éveil.** L'ouverture de 20 lits pour le SAAS obligerait l'occupation des 2 unités avec division des équipes et nous craignons, selon la nouvelle norme de la Direction : « 1 soignant pour 5 patients », que l'effectif cible sera de 2 par poste... Nous vous laissons imaginer les conditions de travail et de prise en charge des patients. Le P4 devrait rester sanitaire car ne sollicite pas souvent les astreintes des psychiatres.
- **Le G4 et G5 deviendraient les unités d'admissions** avec une unité pour les patients en soins libre et une unité pour les patients en soins sans consentement. Cela implique la fusion des 2 services et la mutualisation des agents.
- **Les appartements thérapeutiques iraient à la clairière.**

• **La perspective du transfert des 30 lits restants, sur Armentières, est toujours d'actualité.** Vous noterez le changement de langage, **ce n'est plus un scénario mais une perspective...** La Direction souhaite le transfert au cours du 1er semestre 2022, **si et seulement si elle trouve 2 psychiatres supplémentaires.** **La Direction menace de fermer l'ensemble des lits de la Flandre Intérieure s'ils ne trouvent pas de médecins.** **La même pénurie à l'EPSM Val de Lys n'a pas été gérée de cette façon !**

• 2 psychiatres d'Armentières à hauteur de 20% et 1 psychiatre de Lommelet à hauteur de 40% devraient venir renforcer les équipes de la Flandre Intérieure. **La CGT espère que l'EPSM ne va pas devoir faire face à de nouveaux départs !!!**

• **L'ambulatoire sera renforcé en CMP et par la création d'une équipe mobile (environ 12 ETP)** qui sera localisée sur l'une des structures d'hospitalisation. Leur localisation facilitera sûrement les dépannages sur l'intra !!!

• Des appels à candidature seront faits pour les différents postes: au vu du délai cela ne semble pas tenable. Sur quel projet les agents vont-ils se positionner ? : il est en cours à marche forcée.

• Face à l'inquiétude de la CGT sur la baisse des effectifs attribués au pôle, la Direction répond que « **l'idée n'est pas de diminuer les effectifs** »: donc aucune certitude sur le maintien. **Si au passage ils peuvent faire des économies de personnel, ils ne vont pas s'en priver.**



NB : La Direction ne sait pas si les lits de l'UCC sont rouverts !!!



La Direction a tout prévu : convocation d'un CHSCT et CTE exceptionnel le 6 octobre. En cas de vote à l'unanimité contre, ils ont les instances des 13 et 14 octobre pour repasser le projet au vote...

QUELLE SERA LA PROCHAINE ETAPE ?? La CGT craint qu'une fois les secteurs de Flandre Intérieure vidés des patients, ceux du littoral soient rattachés au CHD avec des conséquences sur les moyens humains et financiers (mutations, remplacements...), perte de la spécificité en psychiatrie...



La CGT appelle à amplifier le mouvement, pour nous faire entendre de l'ensemble des décideurs :

- **Le 5 octobre à 14h, porte de Paris à Lille.** Des bus sont organisés, au départ de Dunkerque et Bailleul.
- **Le 15 octobre matin, lors du conseil de surveillance sur le site de Bailleul.**